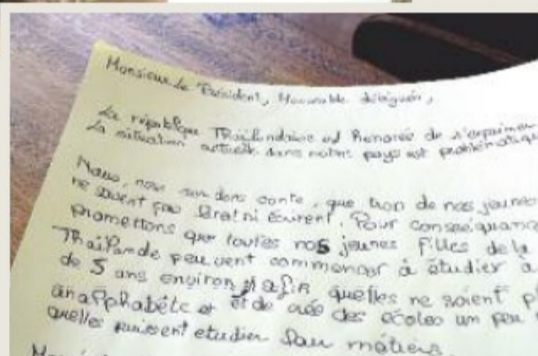


À l'École des droits de l'Homme

L'heure est grave. Une trentaine d'adolescents est venue participer à une simulation d'une séance du comité des Nations unies de lutte contre les discriminations, organisée à Toulouse fin juin par l'École des droits de l'Homme (EDDH). À l'ordre du jour, l'accès à l'éducation pour les femmes. Le président de séance interpelle les États présents : « Vous êtes la communauté internationale, votre mission est d'assurer l'avenir de notre société. » Les jeunes ont une demi-heure pour préparer leurs propositions. « J'ai un peu le trac, ça ne fait pas trop gnangnan ce qu'on a préparé ? » demande Pierre avant de passer au micro. Pour devenir déclarations, les propositions doivent être acceptées par dix États. Commence alors l'apprentissage de la diplomatie : « Vous êtes d'accord pour la généralisation des écoles mixtes ? » « Ah mais carrément ! Où est-ce que je signe ? »



À Toulouse, fin juin. Simulation d'une séance du comité des Nations unies de lutte contre les discriminations, organisée par l'École des droits de l'Homme

toulousaine, à Paris et au Cambodge, pour un projet pilote de sensibilisation des enfants d'orphelinats.

« Nous commençons par faire mimer aux enfants des situations injustes, pour leur apprendre à définir l'injustice, leur faire sentir la différence entre le juste et la justice sociale. Beaucoup pensent que ce qui n'est pas sympa est injuste ! »,

décrit la directrice. L'EDDH réfléchit en permanence, notamment avec les avocats qui interviennent bénévolement, à des outils pédagogiques innovants, dans un domaine où tout est à inventer. Une mallette qui représente une phase d'audience, avec

des personnages à placer, enseigne aux collégiens le rôle de chacun : greffier, magistrats, procureur... De nombreuses simulations sont organisées. Dans un collège de la banlieue toulousaine, il s'agissait de plaider deux cas concrets de discriminations devant la Cour européenne des droits de l'Homme : pour des enfants roms qui, en République tchèque, ont été envoyés dans une école pour déficients mentaux, et pour une femme journaliste arrêtée en Turquie. « Le principe est toujours que les jeunes comprennent de l'intérieur comment cela fonctionne, explique Marie-José Cantier, qu'ils soient sensibilisés aux outils qui existent lorsque les droits de l'homme sont bafoués. » Environ cinq avocats interviennent régulièrement avec l'EDDH. « Nous accueillons toutes les bonnes volontés, ajoutez-elle. À partir du moment où ces personnes ont les qualités nécessaires pour travailler avec les enfants, nous les formons. »

ÉLODIE TOURET (TEXTE ET PHOTOS)